

<https://www.anciela.info/pepiniere/>

<http://agiralyon.fr/>

- **Comment avez-vous démarré ?**

A l'origine, en 2005, Anciola était une association d'étudiants qui organisait des ateliers « Démocratie durable » sur le modèle des cafés citoyens pour discuter ensemble et faire émerger des idées.

- **Comment vous êtes-vous fait connaître ?**

L'association lançait des appels à projets « Etudiants éco-citoyens ». Mais les idées émises ne se concrétisaient pas. Donc l'association a décidé de créer une pépinière d'initiatives citoyennes en 2014. Il y avait alors 3 accompagnateurs.

C'est la bouche à oreilles qui a permis à la démarche de se faire connaître auprès d'un public nouveau, sans avoir besoin de beaucoup communiquer.

- **Faites-vous une sélection des projets que vous pouvez accompagner ?**

Non. A l'origine il s'agissait de petits projets peu ambitieux. La seule exigence est que les initiatives aient un lien avec l'écologie et la solidarité. Aujourd'hui, des associations, des citoyens et même des entreprises sont accompagnés. Il y a 3 principes de base : un accompagnement global, un accompagnement gratuit et un accompagnement sincère et modeste.

- **Comment procédez-vous quand vous accompagnez un projet ?**

Très vite les 3 accompagnateurs se sont retrouvés débordés par le nombre de projets à suivre. L'association a alors recruté des salariés et bénévoles. Ils sont 34 accompagnateurs aujourd'hui. Un projet est toujours accompagné de A à Z par un binôme. Et des personnes ressources interviennent sur certaines thématiques précises. C'est à la fois le porteur et le projet qui sont accompagnés.

Il y a 2 moments dans l'accompagnement :

- Un suivi individuel du porteur de projet via des rendez-vous demandés par le porteur de projet en fonction des besoins.
- Des temps collectifs tous les mois : les « apéros pépinières », qui ont lieu dans les locaux d'Anciola et où un acteur de territoire est invité.

L'association réfléchit actuellement à des moyens d'accentuer la valorisation des initiatives : via des visites de projets, et via la rédaction d'un mensuel

- **Utilisez-vous des outils collaboratifs pour que les citoyens communiquent entre eux et valorisent leurs projets ?**

Il y a une liste de diffusion propre aux porteurs de projets et aux accompagnateurs. Le site « agiralyon.fr » est collaboratif. Il permet à ceux qui ont envie de s'engager dans une démarche en cours de se manifester, mais aussi aux porteurs de projets d'encoder leurs actions, leurs demandes. Il contient aussi des fiches conseils pour certains types

d'initiatives. Le guide « envie d'agir » recense les initiatives dans lesquelles les volontaires peuvent s'engager.

- **Comment vous êtes-vous formés à la facilitation de démarches participatives ?**

Des formations sont organisées en interne pour les accompagnateurs. D'autres formations thématiques sont destinées aux organismes qui le souhaitent. Un accompagnement plus spécifique est aussi proposé aux collectivités par exemple. Le contact est Fanny Viry fanny.viry@anciela.info